Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 23 (1997)

Heft: 3

Artikel: Changement structurel et mobilité sociale en Suisse

Autor: Levy, René / Joye, Dominique / Kaufmann, Vincent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814627

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz. Z. Soziol./Rev. suisse sociol./Swiss Journ. Sociol., 23 (3), 1997, 463–490

CHANGEMENT STRUCTUREL ET MOBILITÉ SOCIALE EN SUISSE

René Levy, Dominique Joye et Vincent Kaufmann
Université de Lausanne, et
IREC-EPFL, Lausanne

1. Introduction

La mobilité sociale représente sans doute un des thèmes classiques de la sociologie, répondant à la question fondamentale de savoir dans quelle mesure la société se reproduit dans ses inégalités et clivages structurels. Qu'il s'agisse de la distribution des atouts sociaux à un moment donné, des processus relatifs à leur acquisition, des changements qui interviennent sur un plan individuel ou structurel, ces interrogations se trouvent à la fois au coeur des enjeux sociaux des sociétés modernes et au coeur de la problématique constitutive de la sociologie.

Le présent article vise à approfondir le lien entre la mobilité sociale et les changements structurels. Il se réfère aux changements identifiés par une analyse longitudinale de quelques indicateurs macrostructurels et par une exploitation par cohortes de données individuelles, toutes deux issues d'une recherche sur les inégalités sociales en Suisse (Levy et al. 1997, chapitres 4, 5 et 6).

Nous analyserons avant tout la mobilité verticale, en la définissant comme un mouvement ascendant ou descendant dans la dimension hiérarchique de l'ordre social (stratification). Nous considérons la stratification sociale de manière multidimensionnelle – ce qui exige en principe d'analyser la mobilité par rapport à la totalité des dimensions hiérarchiques jugées pertinentes dans cette vision. Nous nous limiterons cependant à deux dimensions également classiques : formation et position professionnelle. Un cas spécifique de mobilité horizontale, définie comme un changement de domaine d'insertion (situs) sans implication hiérarchique immédiate, sera partiellement considéré en complément : la mobilité professionnelle sous la forme de changements de branche. Nous nous limiterons en outre à la *mobilité intergénérationnelle.*

2. Etat de la recherche

En Suisse, les analyses concernant la mobilité sociale sont peu nombreuses et souvent de portée thématique ou géographique limitée. Celles qui concernent la *mobilité* ne concernent que des cantons individuels (Girod et al. 1977; Hoffmann-Nowotny 1973), traitent le thème de manière trop passagère (Levy 1983; Bassand et al. 1985) ou concernent des cohortes sélectionnées (Buchmann et al. 1993). Quant aux *changements structurels,* ils sont souvent évoqués mais rarement analysés empiriquement de manière autre que ponctuelle; de surcroît, la mobilité n'y est que rarement incluse. Notre recherche a notamment pour objectif d'y remédier en brossant un large tableau des inégalités et de la mobilité sociale.

Avant de développer quelques hypothèses spécifiques au contexte suisse, référons-nous aux postulats courants concernant l'évolution de la mobilité dans les sociétés industrialisées, notamment à ceux prédisant la convergence des régimes de mobilité en raison de l'identité des dynamiques économiques fondamentales dans les pays en question. Parmi celles-ci, il convient de noter plus particulièrement la rationalisation (gestion du capital humain) qui mène à une affectation de plus en plus objectivée des individus aux emplois en appliquant davantage des critères formels tels que les certificats de formation, renforçant le passage d'un système de stratification héréditaire, fermé, à un système ouvert, plus «méritocratique»[1]. Cette hypothèse est basée sur le paradigme autour duquel s'est historiquement structuré l'étude de la mobilité sociale (Cuin 1993), soit la différenciation entre mobilité structurelle et mobilité de circulation (ou nette). Elle est avancée par Lipset et Zetterberg (1959), renouvelée et nuancée par Featherman et al. (1975) qui postulent que la convergence concerne seulement la mobilité de circulation et non la mobilité structurelle. Elle est restée controversée. Certains travaux produisent des résultats qui l'infirment, en montrant soit que la mobilité de circulation est, elle aussi, corrélée avec des caractéristiques structurelles des pays étudiés (Slomczynski et Krauze 1987), soit que les deux composantes de la mobilité totale sont corrélées avec ces caractéristiques, mais inversement (Weiss 1986). D'autres analyses comparatives la confirment, par exemple celle de Grusky et Hauser (1984). Il est probable que le degré d'hétérogénéité des pays comparés, mais aussi des aspects plus techniques (nombre et taille des classes distinguées dans les tableaux analysés) jouent un rôle important dans la diversité de ces résultats. Erikson et Goldthorpe

1 Le terme, ironique, a été introduit par Young (1958). Il va de soi que nous ne considérons pas que le système suisse serait fondamentalement méritocratique au sens de la théorie fonctionnaliste, mais seulement que le poids relatif des éléments de ce type augmente.

(1992) reprennent ce débat en réaffirmant l'unanimité des chercheurs sur trois constats concernant les pays industrialisés :

1. Les taux de mobilité sont élevés, avec prédominance de la mobilité ascendante;
2. il y a égalisation des chances de mobilité, donc démocratisation;
3. les taux de mobilité et l'égalisation des chances tendent à s'accroître.

Face à ces analyses du «mainstream» sociologique, les analystes marxistes s'inscrivent traditionnellement en faux (Wright et Singelmann 1982). Dans leur analyse de données américaines concernant 1960, 1970 et 1980, Wright et Martin (1987) arrivent cependant au constat d'un «upgrade» général, d'une déprolétarisation dans tous les secteurs de l'économie américaine, qui correspond d'ailleurs à ce que beaucoup de recherches démontrent dans d'autres pays occidentaux. Ceci est évidemment nuancé par les thèses sur le «néo-prolétariat des services», en particulier féminin, et par l'interprétation de l'internationalisation des rapports de classes des sociétés du centre dont le «prolétariat» se trouverait de plus en plus à l'extérieur des frontières. Dans la recherche internationale, on constate donc un double débat pour savoir 1. s'il y a convergence des régimes de mobilité ou non, et 2. s'il y a démocratisation ou reproduction des inégalités.[2]

Il nous paraît prématuré d'entrer, avec notre analyse, de plein pied dans la comparaison internationale. Ce d'autant plus que les généralisations citées, tout en fixant quelques éléments généraux de la mobilité, laissent une large place à des particularités «institutionnelles» qui peuvent constituer le régime de mobilité spécifique d'une société à un moment donné de son histoire.[3]

Au delà des hypothèses de convergence, postulant un régime de mobilité commun aux pays capitalistes avancés, nous utilisons nos analyses des changements structurels en Suisse pour avancer quelques hypothèses supplémentaires concernant les changements de mobilité qui devraient en découler.

2 Il est intéressant d'observer que ce débat reste largement déconnecté d'un autre, à la fois plus fondamental et plus idéologique, sur la pertinence de la stratification (par exemple Lipset & Clark 1992 et le débat déclenché par leur article dans International Sociology). Il est en effet difficile de s'intéresser aux processus de mobilité tout en doutant de la pertinence sociale du positionnement hiérarchique qui en est l'enjeu.

3 On peut penser à des facteurs tels que la présence d'un système important d'apprentissage pour la formation professionnelle, propre aux pays germaniques, ou à l'absence d'industrie lourde et de grands complexes de production en masse, qui pourraient se refléter dans le régime de mobilité et son évolution. Une première comparaison (Levy et al. 1997, chapitre 5), permet de constater quelques particularités du régime de mobilité suisse : importance «anthroponomique» de la formation, trajectoires particulières des enfants d'indépendants et des migrants (Bertaux 1977 introduit le terme d'anthroponomie pour désigner les processus de fixation d'individus à des positions structurelles).

3. Démarche et méthode

Nous allons d'abord examiner sélectivement les changements structurels qui ont caractérisé la société suisse depuis la Deuxième Guerre Mondiale et dont nous supposons un impact sur le régime de mobilité. Pour ce faire, nous nous appuierons sur des analyses statistiques longitudinales relativement simples, complétées par quelques comparaisons de cohortes avec les données de notre enquête, dont nous rappellerons brièvement les résultats dans la section suivante. Nos données proviennent d'une enquête menée en été 1991 sur un échantillon national représentatif (par quota) de 2030 personnes, interrogées en face à face (Levy et al. 1997).[4]

Nos choix de méthode et de stratégie d'analyse cherchent à tenir compte de la complexité inhérente à la fois à la vision multidimensionnelle de la stratification et aux problèmes d'opérationnalisation, problèmes que l'analyse actuelle des tableaux de mobilité, devenue très technique, ne considère que peu. Ceux-ci reposent fortement sur la supposition que les indicateurs utilisés représentent fidèlement les hiérarchies sociales dans et entre lesquelles s'effectue la mobilité, et ce sans fluctuations (chronologiques) notables entre les générations. Cette supposition nous paraît très problématique car elle revient à identifier de facto la structure sociale aux caractéristiques formelles du tableau analysé. Aussi, nous éviterons ici l'utilisation de méthodes trop exigeantes concernant la qualité des données et nous appuierons principalement sur ceux parmi nos résultats qui nous paraissent les plus affirmés (voir cependant nos analyses log-linéaires synchroniques, Levy et al. 1997, chap. 5). Nous nous servirons de la décomposition classique (contestée dans la littérature méthodologique, nous y reviendrons avant d'entreprendre nos analyses empiriques) de la mobilité par rapport à un critère en une composante structure et une composante dite de circulation – ou «pure» pour reprendre le terme convenu dans la littérature francophone (Weiss 1986; Cherkaoui 1992) – sans toutefois oublier que cette approche reste partielle car la mobilité peut être induite aussi bien par les contraintes reflétées par nos tableaux que par d'autres facteurs, y compris les itinéraires individuels.[5] Soulignons encore que nous mènerons l'analyse en considérant des cohortes plutôt que la population dans sa globalité de manière à contrôler les effets d'âge et de génération.

4 Cet échantillon comprend aussi bien la population suisse que la population résidente étrangère.

5 Il serait sans doute erroné de penser que la structure d'un simple tableau de mobilité reflète toutes les forces sociales qui fixent les gens à leur place ou au contraire leur ouvrent options et opportunités.

Partant des changements macrostructurels, nous passons par les flux globaux de mobilité pour aboutir aux cheminements individuels, ascendants ou descendants. Pour la comparaison intergénérationnelle, nous disposons d'informations sur la formation, la branche d'activité et la position professionnelle hiérarchique. Ces dimensions sont largement reliées aux transformations structurelles et figurent dans la plupart des classifications sociales proposées dans la littérature (une analyse comparative à l'aide de nos données est présentée par Joye et Levy 1994).

Les critères que nous analyserons se situent à l'intersection des niveaux structurel et individuel d'analyse. Sur le plan individuel, ils correspondent à des «atouts» (ressources ou capitaux) que les acteurs possèdent et peuvent faire valoir. Sur le plan structurel, ils signalent des positions hiérarchiques dans deux domaines institutionnels, le système scolaire et le système économique. Pour les adultes, en raison des parcours de vie institutionnalisés dans nos sociétés, ces deux positions sont de type différent. La *formation scolaire* représente le niveau de sortie de l'institution scolaire dans laquelle on a effectué une mobilité ascendante à partir d'un niveau d'entrée «zéro» qui est le même pour tous. Au cours de la vie, elle demeure source de prestige au delà de la participation actuelle à ce cadre institutionnel et devient ressource de positionnement professionnel. La question y relative distingue sept niveaux institutionnels majeurs que nous regroupons pour l'analyse en cinq (école primaire; école secondaire; apprentissage; école professionnelle supérieure, gymnase, ETS; université, école polytechnique). La position dans la *hiérarchie professionnelle* représente, pour les «actifs», une insertion actuelle, avec sa dose de subordination ou de pouvoir et avec sa valeur en prestige. La question utilisée à cet effet distingue quatre catégories dont les trois premières forment une hiérarchie : dirigeants, cadres, exécutants et indépendants. La *branche économique* dans laquelle se situe l'activité professionnelle peut être considérée comme une dimension de différenciation horizontale, non hiérarchique, à l'intérieur du champ économique, un «situs» (Benoît-Smullian 1944). Toutefois, du point de vue de l'individu, elle indique également un élément contextuel caractérisé par une dynamique différentielle et par ses propres dimensions de stratification (entre secteurs, entre entreprises de taille différente etc.) auquel l'individu participe en vertu de son appartenance organisationnelle. Pour en tenir compte un tant soi peu, nous avons regroupé les 32 branches de la liste originelle (basée sur celle de l'OFS) en six groupes : agriculture, construction, industrie en stagnation/régression, industrie en progression, services en stagnation voire régression, services en progression.

Les mobilités intergénérationnelles seront mesurées par la comparaison de la situation du responsable du ménage parental à l'âge pertinent du répondant

(environ 15 ans, ce qui correspond approximativement à un âge de 45 ans du parent en question) et la situation propre du répondant à l'âge de 45 ans. Cette manière de faire concerne le positionnement professionnel mais non la formation. La référence à la situation professionnelle à 45 ans nous permet d'observer une mobilité par rapport à ce qui peut être considérée comme positionnement final pour la majorité des cas; en contrôlant l'âge, elle permet l'interprétation en termes de cohortes, avantage «acheté» par le renoncement aux répondants qui n'ont pas atteint 45 ans au moment de l'enquête. Dans le cas de la formation, cette précaution n'est pas nécessaire car le développement encore embryonnaire et fragmenté de la formation continue fait qu'en Suisse, contrairement à un nombre croissant de pays, la formation initiale fixe encore très largement le niveau scolaire définitif d'une personne, surtout en termes de degré institutionnel.

4. Changement structurel

La structure sociale suisse a évolué de manière graduelle et longtemps décentralisée; la restructuration industrielle durant la deuxième moitié du 20e siècle a été entamée avec un certain retard sur les autres pays européens, alors (et parce) que la période suivant la Deuxième Guerre Mondiale a vu se développer un essor matériel remarquable, à partir d'un niveau déjà élevé comparativement aux pays voisins. Dans une mesure croissante, l'exiguïté du marché interne rend la dynamique économique tributaire des échanges internationaux, notamment européens, ce qui lie cette dynamique de plus en plus étroitement à celle de l'économie mondiale. Afin de développer quelques hypothèses, fondées empiriquement, concernant l'influence du changement structurel sur le régime de mobilité en Suisse (section 5), nous nous référons à des tendances globales, nos données ne permettant pas de vérifications plus spécifiques. Pour ce faire, nous partons de nos analyses statistiques (Levy et al. 1997, chap. 4) dont nous sélectionnons les éléments pertinents dans le présent contexte. Notre période d'observation s'étend grosso modo de l'avant-guerre jusqu'à 1990 (enquête réalisée en été 1991, cohortes définies par classes de dix ans); elle exclut donc la crise du début des années 1990.

4.1 Système scolaire

Partiellement sous l'influence de la concurrence internationale, croissante dès les années 1970, mais déjà sensible dans les années 1960 suite au «choc du

spoutnik»,[6] le système scolaire connaît une certaine expansion, surtout aux niveaux secondaire supérieur et tertiaire inférieur (niveaux pré-universitaires de la formation générale). Cette expansion allonge la durée de la formation et semble avoir un effet égalisateur sur le décalage entre villes et campagnes (pour le canton de Zurich, voir Imhof et al. 1984), mais guère sur l'inégalité des chances entre les classes sociales.[7] On doit donc s'attendre à un effet d'ascenseur (augmentation généralisée des niveaux scolaires atteints entre cohortes successives) sans effet de démocratisation important.

Les statistiques disponibles attestent l'allongement de la durée de scolarisation, surtout pour le niveau pré-universitaire; nos propres données vont également dans ce sens en permettant une observation certes plus approximative, mais à plus long terme (Levy et al. 1997, tableau 4.2). Dans les deux décennies suivant la deuxième guerre mondiale, la part des personnes ayant suivi la seule scolarité obligatoire diminue sensiblement et la distribution se déplace vers les niveaux plus élevés. L'essentiel de la transformation du système d'enseignement semble donc s'être produit après la Deuxième Guerre Mondiale et va bien dans le sens de l'acquisition, par une proportion croissante de jeunes, de niveaux de formation plus élevés, avec un effet maximal sur le niveau pré-universitaire. L'importance relative de l'apprentissage ne paraît pas être affectée par cette évolution; il maintient, avec peu de variations, une proportion d'à peu près un tiers.

4.2 Structure professionnelle

Nous retenons ici quatre processus de changement structurel, bien documentés par les données disponibles, et leurs effets probables :

1. La modernisation à long terme de l'économie rétrécit la marge d'existence de formes d'organisation traditionnelles de la vie économique. La disparition d'activités traditionnelles d'indépendants (artisans, commerçants, paysans) se traduit par une diminution régulière de leur proportion (Levy et al. 1997,

6 Le lancement du premier satellite, appelé spoutnik, par l'Union soviétique en 1957 – qui devance ainsi les Etats-Unis pour une courte période dans la «course aux étoiles» – avait déclenché dans les pays occidentaux une discussion intense sur leur soi-disant retard en matière d'éducation, discussion qui trouva son prolongement pratique dans une série de réformes scolaires.

7 Hutmacher (1993) en fait la démonstration pour le canton de Genève. Ce canton a mené depuis quelque 30 années une politique délibérée de démocratisation de son système d'enseignement public, notamment par l'instauration, après l'école primaire, d'un «cycle d'orientation» non sélectif. Tout laisse à penser que les systèmes scolaires des autres cantons suisses sont plus sélectifs que celui de Genève (ainsi, son pourcentage des personnes âgées de 19 ans ayant obtenu un certificat de maturité (baccalauréat) est le plus élevé de tous les cantons).

graphique 4.9). On peut s'attendre à ce que ce taux se stabilise à un niveau seulement légèrement supérieur à celui qui correspond à l'importance des professions libérales.[8] Cette diminution implique une mobilité intergénérationnelle des enfants d'indépendants que nous supposons largement descendante, vers des rangs subalternes, surtout en ce qui concerne les femmes.

2. Dans le cadre de l'expansion économique sans changement structurel profond, le nombre d'ouvriers industriels augmente jusque dans les années soixante, ainsi que leur proportion; vers la fin de cette période, l'augmentation globale renferme un échange positionnel entre autochtones et immigrants : un nombre important d'ouvriers suisses quittent les activités d'exécution manuelle pour des fonctions d'encadrement, et un nombre d'au moins égale importance d'ouvriers étrangers les remplace aux échelons inférieurs. Depuis, c'est à dire au cours des années soixante-dix, la proportion des ouvriers du secondaire diminue en raison de la relative désindustrialisation et de la substitution croissante de la main-d'oeuvre par des machines (automation, robotisation).[9]
3. L'élargissement du secteur tertiaire, surtout après les années soixante, et l'agrandissement des entreprises – par croissance et par fusions – permettent également à une partie des travailleur-e-s une mobilité ascendante vers des positions intermédiaires. Une autre partie de l'emploi tertiaire ainsi créé concerne des postes fort mal lotis; nous nous attendons à trouver, en Suisse aussi, une tendance à la «prolétarisation féminine» dans les services. L'expansion absolue et relative du tertiaire permet d'absorber la diminution de l'emploi industriel (en majeure partie relative, mais non absolue; Levy et al. 1997, graphiques 4.4 et 4.5), ce qui se traduit par une mobilité horizontale intersectorielle qui peut s'associer à une mobilité verticale ascendante ou descendante sans toutefois l'impliquer nécessairement.
4. Plus récemment, sous l'impulsion de la compétition économique renforcée des années quatre-vingt, commence un changement structurel qui devrait creuser l'écart entre les branches à haute valeur ajoutée et les branches à faible valeur ajoutée dans les secteurs industriel et des services. Nos données (Levy et al. 1997, tableau 4.3) font apparaître un changement substantiel dans le tissu économique : d'une part la tendance relativement continue à la quasi disparition des emplois agraires, et d'autre part des indications de

8 Selon les statistiques les plus récentes, il a de nouveau augmenté depuis le début de la crise des années 1990, reflétant sans doute en grande partie le recours à une indépendance économique précaire pour échapper au chômage. Cette tendance récente augmente encore l'hétérogénéité sociale de cette catégorie.

9 Durant cette période, les conditions socio-économiques de la vie ouvrière s'améliorent; l'ensemble de la population subit un «effet d'ascenseur» sans diminution notable des inégalités. L'analyse présentée dans cet article n'inclut pas le revenu qui permettrait de faire ressortir ce phénomène.

restructuration non seulement entre les secteurs industriel et des services, mais aussi en leur sein, surtout après la récession du milieu des années soixante-dix. Cette transformation suffit probablement à elle seule à changer considérablement les «patterns» de mobilité inter-générationnelle. Elle suggère surtout une demande croissante de main-d'oeuvre qualifiée et une diminution du travail manuel au cours de cette dernière période.

La dimension hiérarchique de la structure économique entretient probablement des liens peu directs avec les changements que nous venons d'évoquer. L'hypothèse la plus plausible est celle qui postule une relation entre l'importance relative – en termes du nombre de niveaux et d'emplois – des niveaux intermédiaires (et, dans une moindre mesure, supérieurs) et la taille de l'entreprise. La tendance étant généralement à l'agrandissement des entreprises, au moins jusqu'aux années quatre-vingt (Levy et al. 1997, graphique 4.8), on peut s'attendre à un renforcement relatif des rangs intermédiaires, sans oublier toutefois que des contre-tendances (lean management, raccourcissement des voies de commande, décentralisation des sous-unités dans les grandes entreprises, recours à la sous-traitance) se sont également développées au cours des années 1980. Nos données sur le positionnement hiérarchique (Levy et al. 1997, tableau 4.5) font effectivement apparaître une tendance non linéaire : d'abord une augmentation des fonctions de direction et d'encadrement jusque dans la période de 1975–1985, puis un nouveau recul dans la période la plus récente. L'augmentation de la proportion des positions intermédiaires correspond à la période où le tertiaire prend son essor principal.

La considération conjointe des évolutions scolaire et professionnelle donne à penser que le mouvement vers des niveaux plus élevés de formation n'a que partiellement et temporairement suivi une évolution correspondante des positions hiérarchiques. On peut y voir les conditions d'une certaine inflation de la «valeur d'échange» des différents niveaux scolaires, annonçant un ajustement vers le bas des définitions sociales d'équivalence entre les échelles scolaire et professionnelle. Nos analyses ne donnent par contre pas de signe qui indiquerait une perte générale de l'instrumentalité ou de la centralité de la formation pour le placement professionnel.

5. Changements structurels et mobilité sociale

5.1 Hypothèses

Résumons maintenant les hypothèses liant les changements structurels à la mobilité sociale sur les plans macro- et microsocial (macro : rapport entre mobilité de circulation et mobilité structurelle, micro : mobilité individuelle

ascendante, descendante, ou stabilité). Quant à la périodisation des changements, la récession de «1975» devrait être un tournant particulièrement important : elle marque le passage d'une période d'expansion, avec une évolution structurelle lente, à une période de restructuration plus profonde et plus rapide. Les analyses de mobilité montreront dans quelle mesure une structure ainsi changeante se répercute sur les cheminements individuels.

Nous proposons d'assimiler les phénomènes d'expansion à la mobilité de circulation, souvent appelée «pure», et les phénomènes de transformation structurelle à la mobilité structurelle. En nous limitant à la dimension hiérarchique, nous postulons

a) que *l'expansion* sans changement structurel, c'est à dire l'augmentation proportionnelle du nombre de places de tous les rangs hiérarchiques, augmente la mobilité de circulation[10] (en favorisant l'ascension des autochtones dans la mesure où l'expansion structurelle dépasse l'augmentation de la population en âge de travailler), alors que le rétrécissement la diminue, sans forcément affecter la mobilité structurelle,[11] et
b) que la *transformation,* notamment par l'essor inégal des branches, mais aussi par le changement des proportions entre niveaux hiérarchiques, se traduit surtout en mobilité structurelle dont la direction ascendante ou descendante dépendra de l'orientation de la transformation.

A partir des changements structurels constatés et tenant compte de ces principes, nous nous attendons, en matière de mobilité scolaire, à une mobilité intergénérationnelle généralisée, surtout à partir des années 1970, mais sans réelle démocratisation (qui s'exprimerait par une diminution des inégalités relatives). En matière de mobilité professionnelle, il paraît indispensable de distinguer les périodes avant et après la crise de 1975. Pour la première de ces périodes (années cinquante et soixante), nous formulons les attentes suivantes :

- en raison de la prépondérance de l'expansion des structures productives existantes, c'est surtout la mobilité de circulation qui augmente; elle devrait être supérieure à la mobilité structurelle;

10 L'interprétation habituelle de la décomposition de la mobilité totale en mobilité due aux changements structurels et mobilité individuelle («pure») ne correspond pas suffisamment à la complexité des rapports entre le cadre structurel de la société et les cheminements individuels pour permettre une lecture directe en termes de contrainte sociale et volonté individuelle.

11 L'immigration joue également un rôle important, rôle fortement structuré par la politique en la matière qui la subordonne précisément à la demande de l'économie. Les changements esquissés peuvent l'encourager ou la décourager, voire même la transformer en émigration, ou l'associer à certains mouvements de mobilité interne (Hoffmann-Nowotny 1973). Pour des raisons d'espace, nous ne pouvons inclure cette piste d'analyse dans le présent article.

- la mobilité ascendante est plus importante que la mobilité descendante, ce qui n'empêche pas des segments spécifiques de la population (enfants de parents exerçant des activités traditionnelles) de subir une descente sociale.

Pour la deuxième période (années soixante-dix et quatre-vingt),[12] nous postulons que

- en raison de la poursuite de l'expansion, particulièrement celle du secteur tertiaire, la mobilité est généralement plus élevée que durant la période précédente en dépit des contrecoups récessifs (début des années 1980);
- en raison des changements structurels plus importants, la mobilité structurelle l'emporte sur la mobilité de circulation, et la mobilité horizontale (par rapport aux branches) est plus prononcée que dans la période précédente;
- pour les mêmes raisons, la mobilité ascendante l'emporte moins qu'auparavant sur la mobilité descendante.

En ce qui concerne la *structure globale des inégalités,* il est plausible de penser que les changements de la structure professionnelle précèdent les ajustements du système scolaire. Nous postulons que la multiplication de modifications économiques ponctuelles, le recrutement rapide, en phase d'expansion, pour des postes nouveaux avec formation sur le tas ainsi que la naissance de nouvelles professions sans formation instituée engendrent une certaine décristallisation des inégalités[13] car le lien entre niveau de formation et position professionnelle se relâche. Les changements structurels diagnostiqués laissent attendre une telle décristallisation à partir des années soixante, notamment en ce qui concerne les critères classiques : formation, position professionnelle, revenu.[14]

---

12 Dans le dispositif choisi pour cet article – observation de la mobilité intergénérationnelle à l'âge de 45 ans – la première période ne peut être étudiée dans le détail en ce qui concerne la mobilité professionnelle, l'effectif ne permettant guère de distinguer plus finement les classes d'âge de répondants ayant plus de 60 ans. Une couverture plus détaillée des deux périodes serait possible en se référant à la situation professionnelle à l'âge de 25 ans, donc dans la phase d'entrée au marché du travail.

13 Nous nous référons ici à la notion de cristallisation de classes développée par Landecker (1981); voir nos analyses à ce sujet (Levy et al. 1997, chap. 2).

14 Nous pensons plus particulièrement à trois développements majeurs qui correspondent à un tel relâchement : 1. Au cours de l'expansion structurelle des années 1960 et 1970, une forte proportion d'autochtones connaît une mobilité ascendante qui va au delà de ce que leur qualification initiale aurait pu laisser attendre, alors que leurs positions professionnelles antérieures sont reprises par des immigrés. 2. L'introduction de la robotique et de l'informatique, fortement amorcée dans les années 1980, engendre des requalifications importantes, souvent à l'intérieur des entreprises ou par des formations privées, qui distendent le lien entre la formation initiale et la position professionnelle. 3. Parallèlement, des déclins de branches et des déqualifications relatives de personnes dont les aptitudes ne sont plus recherchées imposent des «descensions» professionnelles et des baisses de revenu personnel qui affaiblissent également la cristallisation globale.

En période récessive, nous nous attendons à un mouvement de recristallisation dû à la plus grande sélectivité de l'embauche (celle-ci inclut, entre autres, le recours plus systématique à des critères formels), surtout pour les cohortes qui entrent au marché du travail.[15] Notre période d'observation contient deux phases récessives, l'une au milieu des années 1970, l'autre au début des années 1980 (rappelons que celle, plus grave, des années 1990, n'a pu influencer une partie significative de nos interlocuteurs, interrogés en 1991).

Nous réservons la reprise de cet aspect global de la structure des inégalités à nos conclusions et bornons nos analyses à la mobilité selon trois critères : formation, branche économique et position hiérarchique.

5.2 *Mobilité structurelle, mobilité de circulation*

Pour vérifier nos hypothèses, nous commençons l'analyse, par rapport aux trois variables retenues, par la décomposition classique de la mobilité, obtenue par la comparaison entre la situation du responsable du ménage parental et celle du répondant, en déduisant de la mobilité totale (proportion de répondants dont la position n'est pas égale à celle de leur père ou mère = proportion des cas en diagonale) la mobilité «forcée», minimale, nécessaire pour que les changements structurels observés soient possibles, qui est donnée par les marges du tableau, pour obtenir la mobilité de circulation (différence entre mobilité totale et structurelle; tableaux 1, 2 et 3).[16] Avant de procéder à cet exercice, une note préalable s'impose.

En regard des standards méthodologiques actuels, l'approche utilisée ici peut paraître trop simple. Dans un article de 1983, développé plus loin avec Hout et Duncan (1985), Sobel avait montré que la décomposition entre mobilité pure et structurelle n'était admissible que dans des circonstances particulières : dans des cas qui correspondent à des modèles symétriques où, compte tenu des marges, la probabilité d'ascension sociale est la même que celle du changement

15 On peut également postuler qu'en période récessive, les clivages ascriptifs comme le genre et la nationalité, mais aussi l'âge sont réaffirmés dans le sens du cloisonnement social («social closure», Weber 1956, Parkin 1974) et influencent davantage les chances de mobilité, sur la base de l'idée que la diminution de ressources motive le recours renforcé à tous les critères de discrimination disponibles. Il ne nous sera guère possible d'examiner cette dernière hypothèse dans l'espace qui nous est alloué.

16 D'un point de vue technique, en comparant ces coefficients, il faut se rappeler que leur valeur dépend fortement de caractéristiques formelles : plus une variable a de catégories, et plus forte sera forcément la mobilité qu'elle permet de repérer (voire à cet égard la démonstration empirique de Bornschier 1988, p. 333). Dans notre analyse, nous distinguons 5 catégories de formation, 6 de branche et 4 de position hiérarchique (trois positions hiérarchisées pour les salariés et celle des indépendants, toutes situations confondues).

inverse. L'interprétation de la décomposition proposée par Sobel, Hout et Duncan reste cependant délicate. Dans le même esprit, Erikson et Goldthorpe (1992) critiquent une décomposition impliquant la distinction entre mobilité pure et structurelle en insistant sur la démonstration d'une mobilité globalement constante à travers les époques et les systèmes sociaux.

D'un point de vue empirique, l'hypothèse de symétrie des coefficients peut généralement être acceptée pour nos données (Joye et Kaufmann 1995). Seule la formation ne se plie pas à un modèle symétrique, le mouvement ascendant étant plus fort que son inverse. De même, l'application à nos données du modèle de Erikson et Goldthorpe (1992) montre, globalement, que l'hypothèse d'une stabilité dans la mobilité ne peut être infirmée. Dans ce sens, rien ne permet de supposer que la Suisse se départirait des observations en matière de mobilité sociale propres à d'autres pays. Mais en même temps, rien n'empêche non plus un examen prudent des modifications dans les conditions de mobilité : si la significativité statistique globale n'est pas obtenue,[17] un certain nombre d'indications peut néanmoins être déduit des relations observées. Erikson et Goldthorpe se livrent d'ailleurs à une exploration semblable en examinant les variations des «odds» à travers les générations. Même si le découpage entre mobilité structurelle et de circulation souffre de certaines faiblesses au niveau individuel qui interdisent une interprétation fine, il nous fournit un indice informatif des modifications observées dans la structure globale (tableaux 1, 2 et 3).

Tableau 1
Décomposition de la mobilité intergénérationnelle : formation

période de formation des parents	avant 1920	1920–30	1930–40	1940–50	1950–60
période de formation des répondants	avant 1945	1945–55	1955–65	1965–75	1975–85
mobilité totale	58%	68%	69%	73%	69%
mobilité structurelle	34%	40%	37%	37%	28%
mobilité de circulation	24%	28%	32%	36%	41%
(N)	(275)	(204)	(371)	(397)	(426)

17 Le modèle loglinéaire complet ne permet pas de distinguer des interactions significatives entre périodes et tables de mobilité, sans doute en raison de la diminution des effectifs due aux contrôles.

Avec près de deux tiers, la mobilité totale concernant la *formation* est considérable pour toutes les cohortes (tableau 1); le seul décalage affirmé concerne la génération aînée, scolarisée avant la guerre, dont la mobilité totale n'est «que» de 58%. La différence entre l'avant-dernière génération et la dernière (–4%) est, par contre, trop légère pour être interprétée; la possible continuation ou la reprise de la formation par une minorité de cette cohorte suffirait probablement à la neutraliser. Conformément à notre hypothèse, on note une tendance croissante de la mobilité totale, mais elle s'avère moins régulière que nous pensions; c'est surtout la mobilité de circulation qui augmente assez régulièrement entre les cohortes, signalant une augmentation globale de la fluidité scolaire. Alors qu'elle est nettement inférieure à la mobilité structurelle dans les cohortes plus anciennes, elle atteint son niveau dans l'avant-dernière et le dépasse même dans la cohorte la plus jeune. Le niveau surélevé de la mobilité structurelle pour les trois générations intermédiaires, scolarisées après 1950, semble refléter la relative expansion du système scolaire dans les décennies d'après-guerre; à noter cependant qu'il s'estompe et s'inverse même dans la dernière cohorte. L'augmentation de la mobilité de circulation n'exclut pas logiquement une démocratisation des études, voire une moindre inégalité des chances en fonction du statut des parents. Mais comparée à la composante structurelle, son association à une stabilité globale croissante des conditions de mobilité paraît plus plausible, ce qui correspond à l'hypothèse d'un «effet d'ascenseur» qui fait monter tout le monde sans foncièrement toucher aux décalages relatifs; la diminution de la mobilité structurelle de l'avant-dernière à la dernière cohorte signalerait-elle un freinage de l'ascenseur ? Avant d'avoir pris connaissance de la direction prédominante des mouvements de mobilité, la confirmation tendancielle de notre hypothèse n'a encore qu'une valeur indicative.

Tableau 2
Décomposition de la mobilité intergénérationnelle : branche
(parents et répondants à l'âge de 45 ans)

situation professionnelle des parents à environ 45 ans	avant 1945	1945–55	1955–65
situation professionnelle des répondants à environ 45 ans	avant 1975	1975–85	1985–91
mobilité totale	67%	68%	75%
mobilité structurelle	28%	26%	28%
mobilité de circulation	39%	42%	47%
(N)	(198)	(146)	(325)

Quant à la *branche* (tableau 2), la mobilité totale s'avère être encore plus forte que pour la formation, et ce pour les trois cohortes entrant dans cette analyse; elle se renforce encore quelque peu pour la dernière de ces cohortes. La mobilité de circulation tend à augmenter, là aussi, en passant de 39% à 47%, alors que la mobilité structurelle demeure stable et systématiquement inférieure à la mobilité de circulation. C'est donc la fluidité globale qui semble l'emporter sur la mobilité induite par des changements structurels. Ces tendances sont partiellement en accord avec nos hypothèses; on ne trouve pas trace d'une différence importante entre les périodes avant et après 1975; les résultats semblent refléter jusqu'à la fin des années quatre-vingt une expansion structurelle sans transformation importante.

Tableau 3
Décomposition de la mobilité intergénérationnelle : position hiérarchique
(parents et répondants à l'âge de 45 ans)

situation professionnelle des parents à environ 45 ans	avant 1945	1945–55	1955–65
situation professionnelle des répondants à environ 45 ans	avant 1975	1975–85	1985–91
mobilité totale	57%	65%	57%
mobilité structurelle	19%	24%	13%
mobilité de circulation	38%	41%	44%
(N)	(176)	(139)	(302)

La *position hiérarchique* (tableau 3) se caractérise, elle aussi, par une relative constance de la mobilité totale, même si elle est légèrement plus élevée dans la cohorte intermédiaire; son niveau est inférieur à celui de la formation et à celui concernant la branche. La mobilité structurelle a un maximum dans la cohorte intermédiaire, un minimum dans la plus jeune, alors que la mobilité de circulation tend à augmenter légèrement (de 38% à 44%) en étant plus importante que la mobilité structurelle dans les trois cohortes. Là encore, la mobilité de circulation est systématiquement supérieure à la mobilité structurelle. On constate donc une évolution analogue à celle de la branche.

En résumé, on voit se profiler un niveau de mobilité élevé, une tendance générale à l'augmentation de la mobilité de circulation, et à une prépondérance de celle-ci par rapport à la mobilité structurelle dans le champ professionnel alors que la situation est inversée en ce qui concerne la formation. Ces résultats

parlent davantage d'une expansion que d'une transformation de la structure, non seulement scolaire, mais aussi économique. Les différences concernant la mobilité professionnelle auxquelles nous nous attendions entre les deux périodes séparées par la récession de 1975 ne se retrouvent pas dans nos données; tout au plus semblent-elles s'annoncer timidement dans la dernière des cohortes observées. Face à ce constat, il convient d'abord d'évoquer la possibilité que nos hypothèses sont simplement fausses. Ceci pourrait être le cas, moins par l'absence des mécanismes par lesquels nous supposons liés les aspects de la mobilité analysés aux changements structurels constatés, que par leur faiblesse face à d'autres facteurs (l'autre possibilité logique serait que les constats de changements sont faux; cela nous paraît peu plausible). Mais l'absence de reflets des changements structurels autres que l'expansion générale peut aussi résulter d'un décalage dû à la fois 1. à la lenteur de certains processus de changement, plus particulièrement au fait que les répondants les plus jeunes entrant dans nos tableaux de situation professionnelle sont entrés dans le marché de l'emploi avant la récession de 1975 et en étaient donc moins touchés, 2. au fait que l'impact sur la totalité des personnes occupées est surestimé, et 3. à la complexité des phénomènes de mobilité qui se soldent d'une manière difficile à élucider dans les chiffres globaux dont nous disposons.

Tout en ne confirmant pas l'effet bouleversant de la crise des années soixante-dix sur les positionnements professionnels, cette première partie de nos résultats est importante. S'ils confirment la thèse d'une mobilité forte dans les sociétés contemporaines, ils semblent en même temps relativiser le poids des contraintes structurelles. En matière de positionnement professionnel, les changements de mobilité sont davantage induits par les transformations structurelles autres que la restructuration des hiérarchies de commandement. La thèse d'une augmentation progressive de la fluidité est partiellement confirmée par nos résultats; le niveau élevé, mais assez constant de la mobilité ne suffit cependant pas à infirmer la thèse d'un «flux constant» (Goldthorpe et Erikson 1992).

5.3 Mobilité ascendante et descendante

Après avoir examiné les flux globaux de mobilité intergénérationnelle tels qu'ils s'expriment par la distinction entre mobilité structurelle et de circulation, penchons-nous sur l'orientation des flux à l'échelle individuelle en ajoutant l'absence de mobilité à la mobilité ascendante ou descendante. Nous avons formulé à cet égard l'hypothèse générale que l'ampleur de la mobilité est surtout affectée par des phénomènes d'expansion ou de rétrécissement structurel alors que sa direction l'est par des transformations structurelles. Plus particulièrement, nous avons postulé que la période avant la récession de 1975

est caractérisée par une mobilité davantage ascendante que descendante, et l'inverse ou au moins une relative égalité pour la période suivante.

Tableau 4
Construction de l'indicateur de mobilité individuelle sur formation

	formation parent (chef-fe du ménage)				
formation des répondants	primaire	secondaire	appren-tissage	gym/ prof/tech	université
primaire	=	–	– –	– –	– –
secondaire	+	=	–	– –	– –
apprentissage	++	+	=	–	– –
gym/prof/tech	++	++	+	=	–
université	++	++	++	+	=

Légende : = signifie absence de mobilité intergénérationnelle, + ou – mobilité ascendante ou descendante d'une position, ++ ou – – mobilité plus importante.

Tableau 5
Construction de l'indicateur de mobilité sur position hiérarchique

	position parentale (chef-fe de ménage)			
position répond.	dirigeant	encadrement	exécution	indép.
dirigeant	=	+	+	=
encadrement	–	=	+	–
exécution	–	–	=	–
indépendant	=	+	+	=

Légende : = signifie absence de mobilité intergénérationnelle, + ou – mobilité ascendante ou descendante.

Comme indicateurs de la mobilité verticale individuelle, nous retenons la formation et la position hiérarchique au travail; la branche, n'étant pas définie de manière hiérarchique, n'y a pas sa place. Les tableaux 4 et 5 précisent la construction des indicateurs utilisés. Pour la position hiérarchique, nous considérons équivalentes les situations de dirigeant (salarié) et d'indépendant

tout en étant conscients d'introduire, par cette simplification, un certain flou dans une partie des cas qui se trouvent dans l'une des deux combinaisons indépendant/encadrement.[18] La diminution, entre les cohortes successives, de la catégorie des petits patrons produit probablement une part de mobilité ascendante que l'indicateur ainsi défini est incapable de repérer. Il fournira donc une estimation un peu trop faible de la mobilité ascendante et trop forte de son contraire.

Tableau 6
Mobilité intergénérationnelle sur formation

	classe d'âge (cohorte)[19]				
	> 60	51–60	41–50	31–40	18–30
période de formation – parents	avant 1920	1920–30	1930–40	1940–50	1950–60
période de formation – répondants	avant 1945	1945–55	1955–65	1965–75	1975–85
ascendante forte	31.0	36.2	36.0	30.7	26.5
ascendante	19.9	26.6	27.5	36.9	33.1
stable	41.9	31.9	30.6	26.7	31.6
descendante	4.4	3.9	3.3	4.0	5.5
descendante forte	2.8	1.4	2.7	1.7	3.3
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(276)	(203)	(372)	(395)	(427)

18 Seulement 3.5% des cas analysés dans le tableau 5 sont concernés. Nous préférons ce traitement quelque peu approximatif (qui risque surtout de surestimer quelque peu l'ampleur de la mobilité descendante) à leur exclusion de l'analyse.

19 Etant donné la fixité biographique du niveau scolaire acquis durant la formation initiale en Suisse, le niveau scolaire ne pouvant être influencé, de manière officiellement reconnue, par la formation continue telle qu'elle existe actuellement, on peut considérer que la confusion logiquement possible entre l'âge et la cohorte est ici sans objet – à l'exception de la catégorie la plus jeune dont une certaine partie pourrait encore augmenter sa formation. Aux 25.7% de cette catégorie qui déclarent être encore en formation (dont plus d'un tiers à l'université) nous avons attribué le niveau scolaire de leur scolarisation actuelle, mais certains pourraient aller plus loin, d'autres pourraient se recycler en reprenant des études supérieures après une période d'activité. Leur proportion n'est pas connue, mais tout laisse à penser qu'elle est très limitée. Dans les catégories au dessus de 30 ans, la proportion des personnes en formation tombe en dessous de 5%.

Le tableau 6 fait ressortir la mobilité intergénérationnelle forte sur formation, dépassant clairement 50% pour toutes les cohortes, que nous connaissons déjà.[20] De plus, conformément à l'expansion structurelle que nous avons constatée, la mobilité ascendante dépasse systématiquement et très largement la mobilité descendante (avec un décalage moindre dans la cohorte la plus jeune où la stabilité est plus élevée que dans les autres). La mobilité descendante est si rare qu'elle paraît presque négligeable; elle connaît de légers maxima dans la première et la dernière cohorte. La mobilité ascendante forte est particulièrement prononcée dans les deux cohortes formées dans l'après-guerre immédiat; l'ascension plus modeste augmente par contre jusque dans la dernière cohorte. Globalement, l'ascension l'emporte largement sur son contraire, et ce de manière croissante; seule la cohorte la plus jeune fait exception à cette croissance, mais une fraction – probablement pas très importante – de cette cohorte pourrait encore augmenter son niveau scolaire après le moment de l'enquête, comme nous l'avons déjà souligné.

Nous constatons donc effectivement une mobilité intergénérationnelle très importante par rapport à la formation. Elle correspond à l'effet d'ascenseur que nous avons attribué à l'expansion du système scolaire à partir des années soixante. Contrairement à cette attente, la mobilité forte s'observe dès la fin de la guerre déjà; la question reste ouverte de savoir comment interpréter les taux particulièrement élevés de forte ascension dans les deux cohortes de l'après-guerre (une piste à examiner concerne le rapport entre la structure du système scolaire et l'évolution démographique – nous nous sommes référés seulement au premier). De plus, il semble que le système scolaire ait fonctionné au début (et peut-être aussi à la fin) de notre période d'observation, c'est à dire avant la Deuxième Guerre Mondiale et après la récession du milieu des années soixante-dix, de manière plus sélective que durant sa partie intermédiaire.

20 Il convient d'ajouter que notre opérationnalisation tend plutôt à sous-estimer la mobilité réelle, car à l'intérieur de certaines catégories, surtout celle de l'apprentissage, ont sans doute eu lieu des recompositions ayant une incidence sur le placement hiérarchique et les conditions de vie des personnes concernées, que ce soit dans un sens ascensionnel ou descendant. En ne distinguant pas entre apprentissages de statut différent, nous négligeons forcément cette part de la mobilité.

Tableau 7
Mobilité intergénérationnelle sur hiérarchie
(positions des parents et des répondants à l'âge de 45 ans)

	cohortes (identifiées par l'âge des répondants au moment de l'enquête)		
	env. 45	env. 55	env. 65
situation professionnelle des parents à environ 45 ans en	1955–65	1945–55	avant 1945
situation professionnelle des répondants à environ 45 ans en	1985–91	1975–85	avant 1975
ascendante	22.7	22.1	17.7
stable	46.7	41.6	47.8
descendante	30.7	36.3	34.5
total	100.0	100.0	100.0
(N)	(300)	(136)	(178)

La mobilité intergénérationnelle par rapport à la position hiérarchique (tableau 7) présente un niveau semblable à celle concernant la formation, dépassant 50% pour toutes les cohortes.[21] Par contre, on constate ici une inversion des proportions entre les mobilités ascendante et descendante : pour les trois cohortes, le taux de mobilité descendante est supérieur au taux de mobilité ascendante. Ceci confirme notre hypothèse pour la période après 1975, mais non celle pour avant.[22] On peut rappeler à cet égard que notre traitement des enfants d'indépendants peut, dans certains cas, surestimer la mobilité descendante; c'est effectivement entre 1950 et 1970 que le taux des indépendants diminue le plus fortement, ce qui correspondrait, considérant les parents de nos répondants, aux deux cohortes les plus récentes du tableau 7. Leur proportion n'est cependant guère suffisante pour expliquer entièrement ces résultats qui attestent au monde du travail un fonctionnement de placement social caractérisé à la fois d'une importante tendance à la reproduction positionnelle (les taux de stabilité) et d'une sélectivité non négligeable (rapport entre les mobilités ascendante et descendante). Les différences entre les cohortes sont sans exception trop faibles

21 On notera que la mobilité totale est dans certaines cohortes légèrement supérieure dans le tableau 3 que dans le tableau 7. Ceci est dû à la nécessité de définir des équivalences pour certaines positions dans le cas de la deuxième décomposition, mais non de la première. Les différences sont cependant négligeables.

22 Pour autant que la différence ne s'explique pas entièrement pas les descendants (dans les deux sens) d'indépendants, catégorie dont nous avons déjà souligné l'hétérogénéité.

pour témoigner d'une évolution clairement saisissable. Là encore, nos données n'accréditent pas la thèse d'une influence bouleversante de la récession du milieu des années soixante-dix, nous répétons à cet égard l'hypothèse de l'inertie et l'attente que l'analyse des conditions d'entrée au marché de l'emploi (plutôt que la situation à 45 ans que nous étudions ici) serait probablement plus sensible à ces changements structurels.

Constatons pour résumer que dans le cas de l'orientation de la mobilité, nos hypothèses n'ont été que partiellement confirmées. Notamment, nos résultats ne permettent pas d'affirmer que les deux grandes périodes qui apparaissent dans nos comparaisons structurelles se distinguent clairement, ni par une différence de leur volume global de mobilité ni par une différence simple quant à la composition de cette mobilité. Ils ne permettent pas non plus d'affirmer l'inexistence d'une telle différence étant donné la plausibilité de l'hypothèse de l'inertie et de la réagibilité différentielle à ce genre de restructuration. Des analyses plus fines, comparant notamment les situations au faîte de la carrière professionnelle à celles au moment de son début, s'avèrent nécessaires pour mieux élucider cette question.

5.4 Différences entre hommes et femmes

Après cet examen global de la mobilité, ajoutons – sans présenter les tableaux pour cause d'espace limité – une remarque concernant les différences entre hommes et femmes. La comparaison des genres à l'aide de nos données fait ressortir une évolution concordante entre les deux indicateurs hiérarchiques : dans les cohortes plus âgées, la mobilité intergénérationnelle des femmes est systématiquement plus rare, moins ascendante, et plus descendante que celle des hommes.[23] Pour la *formation,* cette différence diminue dans les cohortes plus jeunes, ce qui est surtout dû à la diminution du taux d'ascension masculin face à un taux féminin peu variable (à l'exception de la cohorte la plus âgée qui avait connu une moindre ascension que la suivante). L'augmentation de la sélectivité du système scolaire, diagnostiquée dans les tableaux précédents, frapperait-elle donc davantage les hommes que les femmes ? Pour la *position hiérarchique,* le mouvement est inversé chez les hommes qui connaissent une augmentation des taux d'ascension entre les cohortes observées, alors que la variation n'est pas linéaire chez les femmes (taux maximal dans la cohorte 75–85, taux minimal dans celle de 85–91) et les différences d'ascension au profit des hommes augmentent nettement entre l'avant-dernière et la dernière cohorte.

23 Il faut préciser que toutes les personnes professionnellement actives sont comprises dans notre analyse concernant le positionnement professionnel, qu'elles travaillent à temps plein ou partiel.

Si hommes et femmes tendent de plus en plus à posséder le même niveau de formation, ces niveaux ne leur permettent donc pas d'atteindre des positions hiérarchiques similaires. Comment expliquer cette évolution apparemment incohérente ? Outre le fait que l'égalisation des mobilités s'amorce seulement récemment et n'a pas encore pu développer tout son impact sur la distribution des positions professionnelles, deux facteurs nous semblent déterminants. Relevons tout d'abord que même si les niveaux de formation atteints tendent à être similaires, les formations ne le sont pas pour autant. Les formations professionnelles, quel que soit leur niveau, restent fortement typées par genre. Les femmes choisissent davantage des formations débouchant sur des professions sans voie de promotion notable, telles que l'enseignement, l'infirmerie ou plus généralement les professions «relationnelles». Les hommes, par contre, se dirigent plus volontiers vers des formations techniques ou de sciences «dures» qui conduisent plus facilement à des fonctions de ligne, donnant accès à des carrières qui peuvent mener à des fonctions de direction. En d'autres mots, les formations plus «masculines» sont davantage porteuses de possibilités de carrière que les formations plus «féminines», différence importante que l'échelle classique de formation que nous avons employée, formulée en termes de niveau formel en ignorant la typisation de genre, ne permet pas de mettre en lumière. L'autre explication qui s'impose relève du calendrier familial qui a des implications différentes pour les hommes et les femmes. Aussi longtemps que la majorité des familles maintiennent une division de rôles plus ou moins traditionnelle (Levy et al. 1997, chap. 8 et 10), l'impact «modérateur» du cycle de vie familial sur la carrière et les aspirations et les réalisations professionnelles de la mère, mais non du père, est d'autant plus important que la politique sociale de la famille est peu développée en Suisse (pas d'assurance maternité, nombre de crèches largement insuffisant) et que les rythmes institutionnels (temps d'ouverture de commerces et de services publics, horaires scolaires) supposent la disponibilité, dans les familles, d'une personne durant la journée. C'est dans ce contexte que se place le fait que nombre de femmes mariées occupent des postes à temps partiel ou à horaire atypique, peu propices à une carrière professionnelle.

En tout état de cause, la diminution des différences entre hommes et femmes quant à leurs conditions de mobilité ne peut pas être prise pour un signe de «dé-sexualisation structurelle» – les structures de formation et d'activité professionnelle restent encore largement sexuées.

Nous avons postulé que dans une période de rétrécissement structurel, la pertinence de caractéristiques ascriptives augmente en raison d'une tendance croissante à la fermeture de l'accessibilité de positions privilégiées. Une indication dans nos données laisse transparaître un tel revirement : le

renforcement des différences entre femmes et hommes concernant la position professionnelle dans la cohorte la plus jeune. Ce constat accrédite – sans être concluant, il est vrai – l'idée qu'en matière de contrôle de l'accessibilité des positions, c'est plutôt le recours au genre qui varie avec les changements structurels que leur caractère sexué.

5.5 Cristallisation des inégalités

A la fin de nos analyses, il importe de reprendre la question de la cristallisation des inégalités dans un système de stratification multidimensionnelle, c'est à dire le recoupement entre les dimensions d'inégalité sociale que nous avons distinguées. Une des thèses souvent avancées pour affirmer l'effritement de la stratification sociale postule l'indépendance croissante entre les dimensions de classement social (Beck 1983; Strasser et Hodge 1986; Clark et Lipset 1991). La cristallisation sociétale, est-elle restée la même en Suisse durant la période que nous observons ou a-t-elle diminué ?

La question a déjà été abordée par d'autres auteurs (Lamprecht et Graf 1991; Buchmann 1991); ils concluent à un mouvement de décristallisation durant les années 1970 et 1980 qui ne s'affiche cependant pas de manière très cohérente. Parmi nos résultats, un certain nombre d'indications indirectes signalent également un tel mouvement, pour le moins durant la période marquée avant tout par l'expansion, mais une tendance à la recristallisation durant la période suivante, marquée davantage par des transformations structurelles, conformément à nos attentes. Ajoutons un dernier coup de sonde empirique à ce sujet en considérant l'association entre la formation et la position hiérarchique par cohortes (tableau 8).

Tableau 8
Association entre formation et position hiérarchique (gamma)

	cohortes (35–45 ans)					
	avant 1945	1945–55	1955–65	1965–75	1975–85	1985–91
gamma	0.68	0.62	0.63	0.50	0.66	0.69
(N)	(174)	(109)	(264)	(226)	(286)	(374)

Elle s'avère en général d'importance moyenne, avec un minimum pour la période de 1965–75. Si nous n'avons pas prévu cette localisation précise du minimum, le fait que la cristallisation de ces deux aspects fondamentaux du placement structurel des personnes diminue dans une première période pour ensuite augmenter de nouveau correspond bien à nos attentes. C'est apparemment le marché du travail de la fin des «vingt-cinq glorieuses» qui a le plus bouleversé les équivalences entre formation et hiérarchie au travail, en affaiblissant leur corrélation. Ici, la récession du milieu des années soixante-dix se signale comme un tournant important.[24]

6. Synthèse

Nous avons tenté de brosser le tableau de l'évolution de la mobilité intergénérationnelle en Suisse depuis la Deuxième Guerre Mondiale en la situant dans le cadre des changements structurels qui ont marqué cette période. Il s'est avéré que celle-ci se divise en deux parties, démarquées par la récession du milieu des années soixante-dix. La première (1945–1975) est caractérisée par une forte expansion des structures économiques et la lente amorce d'une restructuration, notamment dans le secteur industriel. La deuxième (1975–1990) est caractérisée par la poursuite, ralentie seulement dans les années soixante-dix, de l'expansion assortie d'une transformation structurelle plus incisive, parallèle à un essor considérable du secteur des services.

Les différences de mobilité ont été analysées en termes de décomposition des mobilités structurelle et de circulation autant qu'en termes de la distinction entre mobilité ascendante et descendante, par rapport à la formation et à la position professionnelle, et ce séparément pour cinq cohortes successives. Cette analyse permet de vérifier l'existence de liens entre les changements structurels et l'évolution de la mobilité selon une série d'hypothèses. La mobilité s'avère être globalement élevée; la mobilité de circulation l'emporte sur la mobilité structurelle dans le champ professionnel, l'inverse vaut pour le champ scolaire. Les hypothèses plus spécifiques que nous avons formulées à partir des changements structurels se confirment en partie seulement, les changements des formes et directions de mobilité constatés sont aussi plus faibles qu'escompté. Nous supposons que les effets postulés existent effectivement, mais s'expriment avec un décalage dont l'ampleur n'est pas identifiée mais qui dépasse la période que nous avons pu observer; il faut aussi se demander si l'analyse de la mobilité

24 Notons à ce propos – sans pouvoir y apporter une appréciation fondée – que cette inversion pourrait coïncider avec la fin du plus récent cycle de la prédominance d'un modèle sociétal que Bornschier (1988) cherche à identifier dans les sociétés occidentales.

telle qu'entreprise ici est suffisamment fine pour identifier de tels effets s'ils ne sont pas particulièrement massifs.

Ces résultats nous amènent à reprendre les trois constats de Erikson et Goldthorpe (1992) concernant les taux de mobilité dans les sociétés industrialisées, voire postindustrielles. Selon le premier, les taux de mobilité sont élevés, avec prédominance de la mobilité ascendante; ceux que nous constatons sont effectivement très élevés. En revanche, la prédominance de la mobilité ascendante n'apparaît que pour la formation mais non pour la position hiérarchique où c'est l'inverse qui se produit.[25] Le changement structurel de la hiérarchie au travail paraît, par rapport à l'indicateur utilisé, nettement plus modeste que celui du système scolaire, ce qui impose une restriction structurelle plus importante à la mobilité verticale dans le domaine de l'activité professionnelle. La comparaison des tableaux 4 et 5 confirme cette lecture, la mobilité descendante y est systématiquement plus fréquente en ce qui concerne le niveau hiérarchique; nous ne pouvons cependant exclure qu'un indicateur hiérarchique plus finement gradué fournirait des résultats plus «généreux». Nous pouvons en déduire qu'il existe une dévalorisation des diplômes : maintenir une position sociale équivalente à celle de ses parents implique d'acquérir un diplôme plus élevé qu'eux. Ce résultat tend à démontrer que la démocratisation des études n'est de fait qu'une illusion, qui a sans doute eu pour effet d'accélérer le processus de dévalorisation des diplômes.

La deuxième affirmation de Erikson et Goldthorpe postule l'égalisation des chances de mobilité. Nous la constatons assez clairement en ce qui concerne les différences entre hommes et femmes. Par contre, l'égalisation générale ou plus exactement celle entre les différentes origines sociales n'apparaît pas dans l'évolution de la mobilité inter-générationnelle entre les cohortes. Ce résultat remet en cause l'idée dominante d'une société désormais sans classes.

Quant à la troisième affirmation de Erikson et Goldthorpe, nos données ne la confirment pas : les taux de mobilité totale n'augmentent pas linéairement entre nos cohortes, ni pour l'une ou l'autre des deux directions ni pour les deux prises ensemble (ce qui correspondrait à une interprétation «forte» de l'égalisation des chances dans un système méritocratique). Nos données indiquent plutôt que la grande ouverture du système de stratification suisse est corollaire de la période de l'essor économique des «vingt-cinq glorieuses» et qu'elle ne se termine pas, en ce qui concerne la mobilité, par la phase de restructuration initiée par la récession du milieu des années soixante-dix. Nous ne pensons pas

25 Rappelons que notre classement, qui singularise les indépendants (qui se fondent, chez Goldthorpe, dans une catégorie intermédiaire plus large), a probablement un effet restrictif sur notre mesure de la mobilité ascendante et limite sa comparabilité; un traitement à la Goldthorpe donnerait des résultats plus «généreux».

– sans pouvoir le prouver à l'heure actuelle – que les effets que nous avons postulés sont inexistants, mais plutôt que leur expression est retardée par des effets d'inertie.

Pour terminer et sur un plan plus général, rappelons qu'il nous paraît indispensable de situer l'analyse de la mobilité dans le contexte immédiat de la stratification et de ses changements. Si nos résultats restent parfois provisoires et nos interprétations spéculatives, ils témoignent de la pertinence d'une analyse des inégalités sociales qui ne se limite pas à leurs aspects culturels. Dans ce sens, les extrapolations concluant à la fin de la stratification comme réalité sociale importante et comme concept théorique pertinent – telles qu'on les rencontre dans le débat initié par des articles comme ceux de Beck ou de Clark et Lipset, cités plus haut – nous semblent relever d'une forme de myopie historique qui prend, hâtivement, une évolution propre à une période spécifique pour un «mégatrend» de l'histoire. Nos résultats indiquent clairement la nécessité d'une plus grande réserve quant à ce genre de généralisation.

Depuis les années 1930, la perception des inégalités selon l'origine sociale s'est considérablement modifiée, mais tant la forme que l'intensité de ces inégalités subsistent malgré les changements structurels qu'à connu la Suisse au cours de ces cinquante dernières années.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bassand, Michel, et al. (1985), *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité,* Lausanne : Presses polytechniques romandes.

Beck, Ulrich (1983), Jenseits von Stand und Klasse ? Gesellschaftliche Individualisierungsprozesse und die Entstehung neuer sozialer Formationen und Identitäten, *Soziale Welt,* Sonderband 2 «Soziale Ungleichheiten», 35–74.

Benoît-Smullyan, Emile (1944), Status, Status Types and Status Interrelationships, *American Sociological Review*, 9, 151–161.

Bertaux, Daniel (1977), *Destins personnels et structure de classes,* Paris : Presses universitaires de France.

Bornschier, Volker (1988), *Westliche Gesellschaft im Wandel,* Frankfurt am Main; New York : Campus.

Browning, Harley L., et Joachim Singelmann (1978), The Transformation of the US Labor Force : The Interaction of Industry and Occupation, *Politics and Society,* 3–4/8, 481–509.

Buchmann, Marlis (1991), Soziale Schichtung im Wandel : Zur Differenzierung der Struktur sozialer Ungleichheit in der Schweiz, in : Volker Bornschier (Hrsg.), *Das Ende der sozialen Schichtung ?* Zürich : Seismo, 215–231.

Buchmann, Marlis, et al. (1993), The Lifelong Shadow. Social Origins and Educational Opportunities in Switzerland, in : Yossi Shavit et Hans-Peter Blossfeld (eds.), *Persistent Inequality. Changing Educational Attainment in Thirteen Countries,* Boulder : Westview Press, 177–192.

Cherkaoui, Mohammed (1992), Mobilité, in : Raymond Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, Paris : PUF, 153–192.

Clark, Terry Nichols, et Semour Martin Lipset (1991), Are Social Classes Dying ? *International Sociology*, 4/6, 397–410.

Cuin, Charles-Henry (1993), *Les sociologues et la mobilité sociale*. Paris : PUF.

Erikson, Robert et John H. Goldthorpe (1992), *The Constant Flux. A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, London : Clarendon Press.

Featherman, David L., et al. (1975), Assumptions of Social Mobility Research in the U. S. : The Case of Occupational Status, *Social Science Research*, 4, 329–360.

Girod, Roger, et al. (1977), *Inégalité – inégalités. Analyse de la mobilité sociale*, Paris : Presses universitaires de France.

Grusky, David B., et Robert M. Hauser (1984), Social Mobility Revisited : Models of Convergence and Divergence in Sixteen Countries, *American Sociological Review*, 1/49, 19–38.

Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim (1973), *Soziologie des Fremdarbeiterproblems*, Stuttgart : Enke.

Hutmacher, Walo (1993), *Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire. Analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois*, Cahier 36, Genève : Service de la recherche sociologique.

Imhof, Beda, et al. (1984), Die Zürcher Mittelschulen 1833–1983, *Bildungsstatistische Berichte*, Erziehungsdirektion des Kantons Zürich, Heft 25.

Joye, Dominique, et Vincent Kaufmann (1995), *Intergenerational Social Mobilities : Swiss Specificities and International Comparison*, Exposé présenté lors de la Conférence du Comité de recherche 28 (Stratification sociale) de l'Association internationale de sociologie, Zurich, 25–27 mai 1995.

Joye, Dominique, et René Levy (1994), Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse, *Revue suisse de sociologie*, 2/20, 405–437.

Graf, Markus, et Urs Lamprecht (1991), Statuszuweisung in den siebziger und achtziger Jahren, in : Volker Bornschier (Hrsg.), *Das Ende der sozialen Schichtung ?* Zürich : Seismo, 189–214.

Landecker, Werner S. (1981), *Class Crystallization*, New Brunswick : Rutgers University Press.

Levy, René (1983), *Structure sociale de la Suisse*, Zurich : Pro Helvetia.

Levy, René, et Dominique Joye (1994), What is Switzerland's Stratification Like : Classes, Prestige Gradation, Professional Categories ? *International Sociology*, 2/10, 313–335.

Levy, René et Dominique Joye (1996), *la stratification sociale en Suisse : rapport technique*, Lausanne : IREC, Rapports de recherche no. 129.

Levy, René, Dominique Joye, Olivier Guye, et Vincent Kaufmann (1997), *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Zurich : Seismo.

Lipset, Seymour Martin, et Hans Zetterberg (1959), Social Mobility in Industrial Societies, in : Seymour Martin Lipset et Reinhard Bendix (eds.), *Social Mobility in Industrial Society*, Berkeley : University of California Press.

Parkin, Frank (1974), Strategies of Social Closure in Class Formation, in : Frank Parkin (ed.), *The Social Analysis of Class Structure*, London : Tavistock, 1–18.

Sobel, Michael E. (1983), Structural Mobility, Circulation Mobility, and the Analysis of Occupational Mobility : A Conceptual Mismatch. *American Sociological Review*, 5/48, 721–727.

Sobel, Michael E., Michael Hout, et Otis Dudley Duncan (1985), Exchange, Structure, and Symmetry in Occupational Mobility. *American Journal of Sociology*, 2/91, 359–372.

Strasser, Hermann, et Robert W. Hodge (eds.), *Status Inconsistency in Modern Societies,* Duisburg : Verlag der Sozialwissenschaftlichen Kooperative.

Weber, Max (1956), *Wirtschaft und Gesellschaft,* Tübingen : Mohr.

Weiss, Pierre (1986), *La Mobilité sociale,* Paris : Presses universitaires de France.

Wright, Erik Olin, et Joachim Singelmann (1982), Proletarianization in the American Class Structure. in : Michael Burawoy et Theda Skocpol, Marxist Inquiries, *American Journal of Sociology,* 88, (Supplement), 176–209.

Wright, Erik Olin, et Bruce Martin (1987), The Transformation of the American Class Structure, 1960–1980, *American Journal of Sociology,* 1/93, 1–29.

Young, Michael (1958), *The Rise of the Meritocracy, 1870 to 2033. An Essay on Education and Equality,* London : Thames and Hudson.

Adresses des auteurs :
Prof. René Levy
Institut d'anthropologie et de sociologie
Université de Lausanne, BFSH 2
1015 Lausanne
Rene.Levy@ias.unil.ch

Dominique Joye, Vincent Kaufmann
Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), DA-EPFL
Avenue de l'Eglise-Anglaise 14
1006 Lausanne
Dominique.Joye@irec.da.epfl.ch